

SOMMAIRE

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE. L'EMIGRATION ET LES EMBARQUEURS. ECHOS DU JOUR. CHAMBRE DES COMMUNES. NOUVELLES DU NORD-OUEST. MANITOBA. COMMUNICATION. SE. VICE-LEGERAIRE. A TRAVERS OTTAWA. FAVORABLES—LA ROUTE DE L'AMER. BAVOIS DE NAVY. MARCHES D'OTTAWA. MARCHES STRANGERS.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Le débat sur le tarif n'a pu se terminer hier soir, grâce à la façon dédaigneuse des députés. Les orateurs ont été MM. Killam, Burpee, Robertson (Shelburne), Ogden et Longley. Il paraît entendu que la discussion se terminera cette nuit, devrait-elle se prolonger jusqu'à une heure très avancée.

Une question de siège réglée.—Sir Albert Smith a pris possession du fauteuil de feu M. Holton et M. Blake le remplace comme second voisin à droite de M. Mackenzie. On lui avait offert la première place à gauche du député de Lambton, mais il n'a pas cru devoir élire domicile aussi près du cœur de son rival. Il siège maintenant entre sir Richard Cartwright et le meilleur faiseur de déficits du pays — et M. Huntington, l'auteur de discours d'Argenteuil.

La séance de mercredi a été la plus longue de la session. Il s'agissait de la distribution de l'indemnité des pêcheries entre les différentes provinces. Cette intéressante question, que nous avons exposée récemment, a provoqué un débat très animé, commencé, du reste, à une séance précédente.

Sir John Macdonald a prononcé un maître discours qui a convaincu presque toute la Chambre que cette indemnité appartient légalement et équitablement au gouvernement fédéral lui-même — et que lui seul est chargé de la protection des pêcheries du pays et des dépenses qui en résultent. Ce sont surtout les députés d'au bas qui auraient voulu partager cette précieuse dépouille entre les différentes provinces du pays. En effet, presque tous les autres députés, indépendamment de parti, ont voté à l'appui de la proposition énoncée par sir John Macdonald. Le vote a été de 130 pour cette proposition contre 30, soit l'énorme majorité de 100 voix.

Il est assez rare que M. Mackenzie vote dans le même sens que sir John, cela lui est arrivé pourtant ce soir, ainsi qu'à la plupart des députés libéraux de Québec. Presque tous les autres chefs de l'opposition avaient trouvé moyen de ne pas voter, ce qui est toujours plus facile sinon plus courageux, dans tous les cas, moins compromettant. C'est ainsi que MM. Blake et Laurier — qui se réservent pour l'avenir, nous a dit l'Événement — ont cru prudent de ne pas enregistrer leurs votes. M. Blake partage avec succès, l'art d'éviter les votes qu'il croit compromettants; on se souvient que, sous le régime Mackenzie, il a quitté plus d'une fois la chambre, au vu et su de tout le monde, afin de ne pas être obligé de se prononcer contre son parti. En revanche, M. Casgrain qui est le rival de M. Laurier — prenant son rôle fort au sérieux — a bravement voté avec son chef M. Mackenzie, le chef de M. Laurier étant plus particulièrement M. Blake.

"L'aurore aux doigts de rose allait ouvrir les portes de l'Orient" jeudi, quand fut pris le vote sur l'indemnité des pêcheries. En effet, il passait quatre heures lorsque les flots de l'éloquence cessèrent de couler. Or, la Chambre ne siège jamais jusqu'à une heure aussi matinale sans se montrer parfois bruyante et turbulente. On dirait alors de plusieurs membres qu'ils sont autant d'écoliers en vacances. Malheur au député qui s'aventure à parler après deux heures du matin s'il n'a pas le feu sacré de l'éloquence! Les pupitres commencent à gémir, des voix plaintives ou railleuses se font entendre, les interruptions s'entrecroisent avec vivacité, et il arrive des moments où la voix de l'orateur est couverte par le bourdonnement parlementaire à moins qu'il ne soit doué de incomparables poumons du député de South Brant (M. Paterson). Tout cela pourtant est moins dange-reux que les projectiles que l'on lance d'un côté à l'autre de la chambre et qui parfois atteignent sur la nuque ou en pleine face l'orateur malencontreux. L'autre nuit, ces projectiles ont pris la forme

de balles de papier, de livres bleus, de coussins de fauteuil, qui ont été lancés avec un ardeur et une dextérité parfois désopilante.

C'est ainsi que M. Casgrain étant plongé dans une profonde méditation sur ses chances de succès au leadership — n'a-t-il pas parlé l'autre jour "au nom de la représentation libérale de Québec?" — regut sur la cime frontale une énorme boule de papier, dont l'effet rebondissant produisit une hilarité générale. S'étant avisé d'aller causer à droite avec le député de Gaspé, il continua d'être l'objet d'une pluie de traits du même genre, lorsque de guerre lasse il quitta l'attention de la chambre sur les agissements, ultra-parlementaires de ses assaillants.

—Je porte des lunettes, a dit le député de l'Islet. Or, les projectiles que l'on me lance peuvent avoir des effets sérieux. On m'a cité un exemple d'un député en France, qui perdit la vue dans une même occurrence, parce qu'un trait de cette nature lui brisa sa lunette dans les yeux. Voulaient éviter pareil malheur, j'attire l'attention de l'Orateur et l'invite à faire respecter la dignité de cette Chambre.

Des bravos se font entendre. Les députés sont invités à respecter les lunettes de M. Casgrain — qu'ils ne voudraient briser pour rien au monde — car que deviendrait le parti libéral sans les lunettes du représentant de l'Islet? — Puis l'assaut commence cette fois contre les députés sans lunettes, avec un entrain que rien n'a pu réprimer jusqu'au chant du coq.

L'EMIGRATION ET LES EMBARQUEURS

Le détachement d'émigrants organisé par le Rév. P. Lacombe, partira de Montréal, mercredi prochain, pour Manitoba. Le Père Lacombe est très satisfait du résultat de son voyage. Il ne peut que regretter néanmoins de voir que l'émigration aux Etats-Unis continue de faire un trop grand nombre de victimes. Il est à espérer que nos compatriotes qui veulent émigrer finiront par comprendre qu'il vaut infiniment mieux pour eux aller à Manitoba qu'aux Etats-Unis.

Un fléau qui est cause en grande partie de ce mouvement d'émigration aux Etats-Unis, c'est le système des embarqueurs mis en pratique par certaines compagnies de chemins de fer américaines. Ce qu'il y a de plus attristant, c'est que ces embarqueurs sont pour la plupart des Canadiens-français qui, pour un misérable gain de quelques piastres, jettent souvent de gaieté de cœur de nombreuses familles dans l'exil et la misère. Ces gens font leur propagande aux yeux de tous, sans rencontrer d'empêchement, et malheureusement ils réussissent au gré de ceux qui les paient.

Quelques-uns d'entre eux se sont employés à déprécier et à ridiculiser l'œuvre du Rév. Père Lacombe, œuvre aussi patriotique et désintéressée que leurs agissements sont anti-patriotiques et vifs, et ils étaient à Montréal, pour se moquer de lui, lors du départ du dernier détachement pour Manitoba, il y a quelques semaines. Nos confrères de la province de Québec devraient s'entendre pour signaler cette engeance et l'empêcher de nuire aux plus chers intérêts de notre population.

ECHOS DU JOUR

Le parti conservateur a tenu un caucus ce matin.

Il est rumeur que lord Dufferin fera partie du nouveau cabinet anglais, sous M. Gladstone.

M. le sénateur Chinic est sérieusement malade. M. le sénateur Chapais a été fortement indisposé ces jours derniers, mais nous sommes heureux de savoir qu'il se rétablit promptement.

Le Provincial dit "que M. Letellier est à préparer un long mémoire qu'il adressera au nouveau gouvernement libéral Anglais par l'entremise de S. E. le marquis de Lorne, pour demander le redressement de l'acte inique dont il a été victime." Nous ignorons si la nouvelle est fondée, mais si elle l'est, il n'est pas probable que le nouveau ministre anglais veuille s'ingérer dans une affaire qui est définitivement réglée, et dans laquelle le gouvernement impérial a déjà refusé d'intervenir.

Nous extrayons les quelques lignes suivantes d'une conférence que le R. P. Lacombe a donnée à Sainte Geneviève de Batiscau, au sujet de l'émigration à Manitoba:

" Sous le rapport moral le colon canadien retrouve au Manitoba des frères canadiens, des coles, des conviés et des collègues, d'anciennes connaissances; c'est un Canada nouveau. Sous le rapport matériel, il a un

sol d'une fertilité extraordinaire, tout défriché et qui attend que des bras laborieux pour rendre cent pour un; un climat favorable et qui permet tous genres de cultures que l'on ait fait le possible pour faciliter les communications faciles et des marchés où les produits se vendent de bons prix. Bref, un sol qui se rend dans cette contrée avec un capital de quelques cents piastres, peut, au bout de la seconde année sur une aisance enviable."

De l'Événement

L'illustration de Paris publie dans son dernier numéro une gravure représentant le train-Sénat, traversant le Saint-Laurent à Hochelaga.

Le gravure est fort bien exécutée, mais elle explique le dessein est navrant. Elle commémore les idées émises par M. Tassé en 1872 à fait son chemin. Cette méthode facile d'encourager les ouvrages canadiens en les faisant distribuer dans les écoles pour les prix et récompenses, a trouvant un véritable bienfaiteur dans la personne de l'honorable M. Ouzim, secrétaire de l'Instruction publique.

Aussi, le gouvernement ne devrait pas négliger de voter chaque année un crédit suffisant pour subvenir aux besoins. Peu à peu, nos maisons d'éducation suivent un exemple parti de si haut, puisqu'il est donné par tout un conseil composé des hommes les plus éminents du clergé canadien, donneront en prix à leurs élèves les œuvres les plus remarquables de nos écrivains canadiens, tout en faisant un grand bien aux auteurs étrangers qui sont toujours nos maîtres.

Si on veut créer une littérature vraiment nationale, et faire surgir des œuvres d'un véritable mérite, l'Etat doit d'abord donner l'exemple en encourageant de toute manière ceux qui ont des aptitudes réelles.

Il est certain maintenant que les libéraux anglais auront, dans la nouvelle Chambre des communes, une majorité assez forte pour pouvoir se passer du concours des Home Rulers. L'espoir de ceux-ci, qui croyaient qu'on aurait besoin d'eux, est ainsi déçu. La nouvelle administration pourra gouverner sans eux, et ils ne tiendront pas la balance du pouvoir, comme M. Parnell l'avait annoncé triomphalement, il y a quelques jours. Ce n'est que partie remise probablement, car le jour ne peut manquer d'arriver où les deux grands partis seront à peu près également divisés et où l'un ou l'autre tendra les bras aux députés irlandais. En attendant, ceux-ci vont reprendre, sans doute, dans le nouveau parlement le rôle d'obstructionnistes qu'ils jouaient dans le dernier.

CHAMBRE DES COMMUNES

L'Orateur prend son siège à trois heures. Après les affaires de routine, le bill concernait le chemin de fer d'Emerson et de la Montagne à la Tortue est retiré sur motion de M. Royal.

M. Abbott présente un bill pour pouvoir à la liquidation des banques et des compagnies d'assurance en faillite. Il explique qu'actuellement la législation à ce sujet est entièrement insuffisante. Les banques et les compagnies d'assurance n'ont pas de tout dans la même position que les simples commerçants et il est utile de pouvoir à ce que les parties les plus intéressées dans leur liquidation, c'est-à-dire le gouvernement, les actionnaires et les créanciers, soient convenablement représentés.

M. Ives — J'ai présenté déjà un bill ayant un but identique; je ne m'explique pas les retards apportés à sa seconde lecture.

M. Blake — Le gouvernement devrait prendre la responsabilité d'une loi semblable.

Sir John Macdonald — Le gouvernement prendra la responsabilité d'aider le sous-comité des banques et du commerce, lorsque ces bills lui seront soumis.

M. Killam — L'abolition de la loi de faillite est une mesure qui ne se trouve pas de tout dans la même position que les simples commerçants et il est utile de pouvoir à ce que les parties les plus intéressées dans leur liquidation, c'est-à-dire le gouvernement, les actionnaires et les créanciers, soient convenablement représentés.

M. J. Macdonald présente deux bills, relatifs à l'établissement d'écoles de réforme, dans la province d'Ontario, pour les garçons et pour les filles.

M. Killam reprend le débat sur la motion demandant que la chambre se forme en comité des votes et moyens. L'Orateur s'élève contre la taxe sur le grain. Il pense que la conduite adoptée par le gouvernement gênera beaucoup le commerce sans rapporter aucun profit au pays, et il condamne les droits imposés sur la navigation sur les canaux. Le tarif relatif au sucre, adopté par le gouvernement, est préjudiciable aux intérêts du pays, et si le prix du sucre a diminué quel- que peu, ce résultat n'est pas dû à la politique nationale. L'honorable député passe en revue les principaux articles du programme de la politique nationale, qu'il critique sans distinction.

M. Ryan — Le public doit être fatigué d'attendre que le résultat de la politique nationale, mais on ne saurait trop répéter que les résultats qu'elle a produits, après un an d'essai ont été des plus encourageants, et ils nous promettent que d'ici à quelques années, nous jouirons de la

propriété dont le pays a tant besoin. L'adoption du nouveau tarif a révé- lée la confiance et elle a donné un nouvel essor au commerce et à l'industrie.

L'honorable député de Huron-centre (M. Cartwright) a dit il y a peu de temps, dans un discours, que si on pouvait lui signaler que douzaine d'industries nouvelles, donnant de l'emploi à quelques centaines de personnes, il se convertirait à la politique nationale. Pour ce qui regarde Montréal, je puis déclarer que les industries — emploient aujourd'hui 5,000 ouvriers de plus que l'an dernier à la même époque. Le raffine- ment de sucre donne du travail à des centaines d'ouvriers; la manufacture de coton d'Hochelaga ont augmenté de cent pour cent; il s'est fondé une fabrique de lainages, une autre d'étoffe de soie, et les ateliers qui étaient depuis si longtemps vendus, produisent maintenant un marché qui New-York. D'un autre côté, voici le paragraphe que le Globe de samedi dernier consacrait à nos industries nationales:

"La compagnie Hudson, pour la fabrication du colou, doit augmenter ses opérations. Elle fera construire une autre et dans laquelle elle placera 250 métiers, qui donneront du travail à plus de 200 ouvriers. Le "Canada Cotton Company," de Cornwall, qui a reçu un bonus de \$10,000 de la municipalité de cette ville, et le "Stormont Company," également de Cornwall, ont également obtenu un bonus de \$10,000 de la municipalité de cette ville, et ont fabriqué un grand nombre de voya- ges de marchandises et de voya- ges."

L'opposition voudrait faire peser la responsabilité de l'émigration sur le compte de la politique nationale. Mais il faut considérer qu'elle est beaucoup moins forte aujourd'hui que jamais et que le plus grand nombre des Canadiens qui abandonnent nos provinces se dirigent sur le Nord-Ouest.

M. Burpee — Dans la province que je représente, la protection a été loin de donner satisfaction.

A 6 heures, l'Orateur quitte le fauteuil.

SEANCE DU SOIR

M. Burpee reprend le débat. L'attaque sur A. T. Gall, disant qu'il était un politicien au sujet du commerce du pays était bien différente de celle qu'il professe aujourd'hui. Il parle de la révision du tarif et dit qu'elle a été défavorable aux meilleurs intérêts du peuple et du pays.

Gunn — Le tarif est oppressif; c'est à lui qu'est due la formation des mines de plomb de Frontenac. On a parlé beaucoup de la diminution du prix du sucre, mais je dois dire qu'il est à ma connaissance personnelle que la province que je représente n'a rien gagné au changement.

M. Longley — Je devrais avoir plus d'égalité entre les revenus et les dépenses, et il serait à propos de diminuer les dépenses du parlement en même temps que celles du service civil. Si l'ancien gouvernement avait adopté ce plan, ses membres seraient pas dans la position humiliante qu'ils occupent aujourd'hui.

Il est faux de dire que les provinces maritimes sont opposées à la politique nationale; bien au contraire, si ces provinces avaient à redonner le vote qui leur a été demandé en 1878, elles le feraient avec encore plus d'enthousiasme. Il suffit de citer l'exemple de Cap Breton. La dernière élection s'est faite exclusivement sur la politique nationale, et le candidat qui s'en faisait le champion a battu facilement ses deux adversaires. La même chose s'est produite il n'y a pas longtemps dans Québec et dans Ontario.

M. Robertson (Shelburne) — Pas un seul des députés de la Nouvelle-Ecosse ne peut dire consciencieusement que le tarif a été utile à la province, la marine souffre beaucoup et il croit qu'il serait difficile de trouver à Halifax beaucoup de partisans de la politique nationale.

M. Ogden prend la défense de la politique nationale et dit que moins que toute autre province la Nouvelle-Ecosse avait le droit de se plaindre du tarif.

La chambre s'ajourne à 11.30 p. m.

Une lettre reçue hier d'Annapolis, N. E., portant la date du 2 avril, annonce qu'une tempête de neige, qui durait depuis dix jours, vient seulement de se terminer. Depuis plus de quinze ans, fait pareil ne s'était produit. Dans certains endroits la neige accumulée par le vent a atteint une hauteur de dix pieds.

NOUVELLES DU NORD-OUEST

(Du Mitis du 1er avril.)

M. Patrice Breland, M. P. P., de Saint-François-Xavier, a eu la complaisance de nous passer une lettre de M. George Fisher, qui est en ce moment à la Montagne de Cyprès. M. Fisher a visité plusieurs localités et il a constaté que la chasse n'a pas été abondante, elle a même manqué complètement dans plusieurs endroits. Les Sauvages de la nation Cris, stationnés à la rivière au Lait se sont fait piller leurs chevaux par les Sauvages américains et ils se préparent à déclarer la guerre aux voleurs. Six nations, par ailleurs, se sont engagées à poursuivre cette guerre à outrance, qui se fera sur le territoire américain. M. Louis Riel était au Fort Belknap au commencement de ce mois. A la Montagne de Cyprès, les Sioux sont dans la plus grande indigence. Le commerce est presque nul en sorte sorte que les traitants ne reviendront heures de matins après être importants a été excessivement froid et les chevaux ont enquis tous péri à la Montagne de Bois; il en est mort 270 M. Fisher en a perdu 10 pour cent.

MANITOBA

Nous nous faisons un plaisir de reproduire, à la demande du Rév. Père Lacombe, la circulaire suivante qui contient des renseignements précieux pour ceux qui veulent émigrer à Manitoba:

AVIS AUX EMIGRANTS

Il est temps de rappeler à nos amis qui veulent bientôt se diriger vers le Manitoba, que le prochain départ aura lieu le 13 avril prochain, à 10 heures du matin. Le grand train qui partira d'arriver ici la veille, afin de faire charger son bagage, et prendre certaines précautions que requiert un semblable départ. Le matin du 13 avril, on devra se rendre d'assez bonne heure à la station Bonaventure pour y rencontrer le détachement de M. Lacombe venant des Etats-Unis. En partant de Montréal, on tâchera de ne former qu'un seul détachement pour voyager ensemble jusqu'à Manitoba, sous la conduite de l'agent du gouvernement, qui fera tous ses efforts pour rendre le voyage agréable aux colons sous tous les rapports.

Je reproduirai ici une partie des remarques importantes que M. Lacombe donne à ce qu'il dirige.

1. Une famille a besoin d'au moins \$400 pour se créer un établissement. Un garçon de bonne santé, d'énergie et sobre, peut s'établir sans cela, s'il veut travailler avec courage.

2. Les colons qui laissent leurs familles ici peuvent les faire monter au Manitoba dans le cours de l'été; ils peuvent être assurés qu'on fera en sorte qu'elles fassent un voyage sans inquiétude et qu'un agent les recontera à Chicago pour le transbordement de leur bagage, etc.

3. Le linge de corps et de lit, doit être mis dans des poches de grosse et forte toile, de 5 pieds de hauteur sur 3 1/2 pieds de largeur, cousues aux deux bouts et bien ficelées avec de la corde à linge.

4. Le bagage doit être étiqueté à ce point, avec le nom du propriétaire, et celui de l'endroit où il va.

5. On se rappellera que chaque adulte a droit à environ 200 livres de bagage, sans payer, et pour le surplus, il faut payer \$2.50 par 100 livres. Le prix du passage est de \$20.

6. Si vous placez le linge ou autre bagage dans une boîte, ne clouez pas la couvercle, mais mettez une serrure ou des vis, afin qu'à la douane on ne la brise pas pour l'ouvrir. Que vos caisses ou boîtes ne soient pas trop pesantes; surtout qu'elles soient bien solides.

Il est probable qu'il y aura plusieurs familles canadiennes françaises qui, en arrivant sur les frontières de la province de Manitoba, se dirigeront vers la montagne Tortue; c'est là qu'on se propose de fonder une nouvelle colonie. Ceux qui désirent émigrer et qui n'ont pas de localité choisie, ou de parents et d'amis déjà établis dans la province, devraient faire partie de ce détachement. Cette localité est proche de la frontière américaine, et un peu en dehors, pour le moment, des limites de notre province. C'est un beau pays, possédant de bonnes terres pour la culture, de magnifiques prairies, du bois en abondance, de la bonne eau, enfin tout ce qu'il faut pour engager nos colons à aller s'y établir. On recon- trera, en arrivant à Emerson, un agent du gouvernement et d'autres amis, qui donneront les renseignements nécessaires, soit pour la route à suivre, soit pour la manière de s'organiser pour se diriger vers cette localité.

N'achetez pas vos billets sans m'en informer, afin que vous fassiez le voyage tous ensemble.

A. LACOMBE, O. M. I.

Montréal, 7 avril 1880.

COMMUNICATIONS

NOTRE CENTIN

M le Rédacteur.

Me permettez-vous un petit mot sur le centin? Merci.

Je crois que l'idée d'un passant a du bon; il plaide en faveur de l'adoption d'un nom canadien pour désigner une chose canadienne. Son idée est plus sérieuse qu'elle n'en a l'air. Chaque peuple a baptisé ses divisions monétaires de noms de fantaisie. L'anglais commence en bas par le penny, qui change en pence au pluriel, continue par le shilling, la crown, la guinea, sovereign ou pound; trois noms pour désigner la même pièce d'or. Si vous l'avez dans votre portefeuille, c'est un sovereign; si c'est sur la note de votre tableau, ce sera un pound. Les nations latines qui ont adopté le système décimal, appellent leur éta-

lon monétaire franc, lira, peceta, bolivar, etc., selon le génie ou l'ingéniosité des académiciens de la localité.

La France appelle sa pièce de 20 francs un louis, hier, c'était un Napoléon. En Prusse, ils ont une monnaie qu'ils appellent un Guillaume. Les monnaies portugaises se comptent par reis (ros). J'espère qu'il y a là plus d'un noble exemple à suivre. Pourquoi ne le suivrions-nous pas? Laissons à un passant l'honneur d'être le parrain de notre plus humble monnaie, j'ambitionne celui de donner un nom à la pièce de 25 centins, un trentie sous! Nom aussi disgracieux qu'incompréhensible pour un étranger. Je propose qu'on l'appelle un Centier. Ce nom a le double avantage de désigner le quart de notre étalon monétaire, et de rappeler l'homme illustre qui a découvert le Canada. Les conservateurs bas-canadiens pourront y voir, s'ils y tiennent, un allusion au regrettable sir Geo. E. Cartier. Moi, je m'y tiens pas.

Quant à la piastre, pourquoi garder ce nom commun, vulgaire, et qui ne veut rien dire? La piastre étant notre étalon monétaire, nous pourrions parfaitement l'appeler Macdonald ou Mackenzie à l'instar du louis qui se change en Napoléon, selon les tendances politiques et les besoins de la jargonnerie du moment.

Ne serait-il pas à l'entendre l'honorable M. Tilly nous parler d'un excédent de deux millions de macdonalds, ou sir Richard J. Cartwright pleurer sur un déficit d'un million et demi de mackenies?

Je demeure, etc., J. M.

Monsieur le Rédacteur du Canada,

Monsieur — Me permettez-vous de dire un tout petit mot au sujet du mot centin qui, de ce temps-ci, fait les frais d'une discussion plus ou moins intéressante? Un passant veut que nous, Canadiens français, ayons le droit de forger des mots. D'accord, mais comme tout droit humain est limité, notre droit de créer des voca- bles ne s'étend pas ad infinitum. Comment déterminer les limites de notre droit d'enrichir la langue française? Voilà, il me semble, le problème qu'il convient de résoudre avant d'aller plus loin. Si un écrivain quelconque possédait plus d'imagination que de jugement, peut introduire dans la langue de Bossuet toutes les combinaisons de lettres qui lui passeront par la tête, et si personne ne peut dénoncer ces combinaisons comme des barbarismes sans se rendre coupable d'hérésie littéraire, notre idiome deviendrait bientôt aussi compliqué que les chinois. Au lieu d'une langue et même dans nos villes, vous n'en tendez jamais centin. Le mot n'a pas pris et l'on aura beau dire et beau faire, il ne prendra pas. Forcément on devra l'abandonner. Pourquoi ne pas se rendre de bonne grâce à l'inévitable?

J. P. TARDIVEL.

CHAPEAUX DE SOIE.

Les nouvelles modes de chapeaux pour le printemps sont prêtes. Ces chapeaux sont bien, sont très légers et conviennent à presque toutes les figures.

R. J. DEVLIN

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

Les nouvelles modes de chapeaux pour le printemps sont prêtes. Ces chapeaux sont bien, sont très légers et conviennent à presque toutes les figures.

R. J. DEVLIN

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

Les nouvelles modes de chapeaux pour le printemps sont prêtes. Ces chapeaux sont bien, sont très légers et conviennent à presque toutes les figures.

R. J. DEVLIN

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

Les nouvelles modes de chapeaux pour le printemps sont prêtes. Ces chapeaux sont bien, sont très légers et conviennent à presque toutes les figures.

R. J. DEVLIN

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

Les nouvelles modes de chapeaux pour le printemps sont prêtes. Ces chapeaux sont bien, sont très légers et conviennent à presque toutes les figures.

R. J. DEVLIN

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

Les nouvelles modes de chapeaux pour le printemps sont prêtes. Ces chapeaux sont bien, sont très légers et conviennent à presque toutes les figures.

R. J. DEVLIN

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

Les nouvelles modes de chapeaux pour le printemps sont prêtes. Ces chapeaux sont bien, sont très légers et conviennent à presque toutes les figures.

R. J. DEVLIN

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

Les nouvelles modes de chapeaux pour le printemps sont prêtes. Ces chapeaux sont bien, sont très légers et conviennent à presque toutes les figures.

R. J. DEVLIN

SERVICE A THE

EN

PORCELAINE,

(44 morceaux)

\$5.00

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS

63 rue Sparks

BEAUX

CHAPEAUX!

DE

FEUTRE!

POUR

50 et 75 cents

CHEZ

H. L. COTE,

128 Rue Rideau

Pres de la rue Nicholas

HOTEL MONTREAL

TENU PAR

MICH. COAILLIER alias NAVION

COIN DES RUES

Wellington et Bridge, Hull

Brandy et cigares de premier choix, et table de première classe. Chevaux et voitures de toutes sortes à volonté.

Les personnes qui visitent Hull en touristes ou pour affaires, feront bien de descendre à cet hôtel, où elles trouveront tout le confort désirable.

19 février 1880.

1880

Fêtes de Pâques!

M. LAUR, DUHAMEL

Ayant fait de grandes améliorations à son hôtel, lui permettant d'exhiber un assortiment plus considérable de

Viandes de Choix,

Il remercie ses nombreuses pratiques de l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et sollicite de nouveau leur patronage et celui de public en général. Il fera tout en son pouvoir pour tous les satisfaire.

IL A TOUJOURS EN MAINS

VOLAILLES, SAUCISSES, LANGUES, VIANDES FUMÉES, LARD SALÉ, etc., etc.

AU COIN DU VIEUX

MARCHE BY,

SUR LA RUE CLARENCE

Ottawa, 22 mars 1880.

FERRONNERIE

POUR LA

Ferronnerie à bon marché

ALLEZ CHE